

# REGLEMENT INTERIEUR BOURSE AUTO

## Horaires :

Dimanche 3 octobre 2010

Ouverture du Palais des Sports au exposant : 7h00

Ouverture au public : 8H00

Fermeture au public : 18H00

Fermeture aux exposants : 20H00

**RAPPEL AUX EXPOSANTS :** Par respect aux visiteurs qui sont à la source de vos affaires, nous vous informons que les stands doivent rester installés jusqu'à 18h00.

## EMPLACEMENTS :

Les emplacements **sont livrés nus et propres** et devront être rendus dans l'état de mise à disposition.

Le déchargement des marchandises se fera sur le parking extérieur du Palais des sports suivant la signalisation installée. Prévoir chariot et diables pour l'installation.

LOCATION DE TABLES possible (L env. 2m) : 5,00 € l'unité

Aucun véhicule roulant motorisé ou non n'est autorisé à entrer dans le Palais des Sports (intérieur).

Unités de location Palais des sports intérieur :

Emplacement de 2 m de long au prix de 10 euros TTC

Emplacement de 3 m de long au prix de 15 euros TTC

Votre chèque de réservation, vous sera restitué le dimanche 3 octobre à partir de 18h00.  
(UNIQUEMENT SUR PLACE)

## PARKING EXPOSANTS :

Les véhicules des exposants devront être garés pendant les heures d'ouverture au public sur le parking signalés "EXPOSANTS".

## SECURITE :

Aucun véhicule n'est autorisé à circuler dans l'enceinte du Palais des sports pendant les heures d'ouverture au public.

Le portail d'entrée ne devra en aucun cas être obstrué pendant la manifestation (sous peine d'enlèvement immédiat du véhicule par la fourrière).

